



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Aggravation de la pauvreté et des inégalités dues à la crise sanitaire

Question écrite n° 31275

Texte de la question

M. Pierre Dharréville attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur l'aggravation de la pauvreté et des inégalités du fait de la crise sanitaire de la covid-19. Tous les acteurs du champ social et tous les observateurs s'accordent pour dire que la crise et les mesures de confinement ont exacerbé des problèmes sociaux déjà préexistants. Que ce soit en matière d'hébergement, d'alimentation, d'accès au travail et aux droits sociaux, les populations les plus fragiles ont vu se dégrader leur situation et ont souffert d'un isolement accru. Par ailleurs, la crise et le confinement ont également fait basculer dans la pauvreté de nouvelles personnes : jeunes (particulièrement touchés), retraités, travailleurs indépendants ou travailleurs précaires. L'augmentation du nombre de repas distribués par les associations en est un des marqueurs les plus flagrants. La crise sanitaire a révélé les carences ordinaires du système de solidarité du pays. Si les dispositifs exceptionnels mis en place par le Gouvernement, mais aussi le rôle majeur des associations de lutte contre la pauvreté, en dépit de leurs propres difficultés durant cette période, ont permis de parer à l'urgence, ils demeurent cependant insuffisants, d'autant que les effets de la crise se poursuivent. Il s'agit désormais de mettre en place des mesures pérennes pour lutter contre la pauvreté. Aussi, il lui suggère l'élaboration et la mise en œuvre d'un véritable plan d'éradication de la pauvreté, comprenant notamment des mesures pérennes en faveur des jeunes.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Dharréville](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (13^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31275

Rubrique : Pauvreté

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 juillet 2020](#), page 4943

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)